

Évaluation individuelle des enseignants-chercheurs

Le CNRS salue le texte de la CPU, adopté le 7 mai, qui propose des recommandations aux instances d'évaluation dans le contexte du développement de la science ouverte, s'inscrit pleinement dans la politique nationale et s'articule avec la feuille de route du CNRS sur la science ouverte. Il permettra aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs d'être évalués selon des critères analogues.

En savoir plus